

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 2

Artikel: Points de vue touchant l'utilisation du bois
Autor: Bornand, G.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

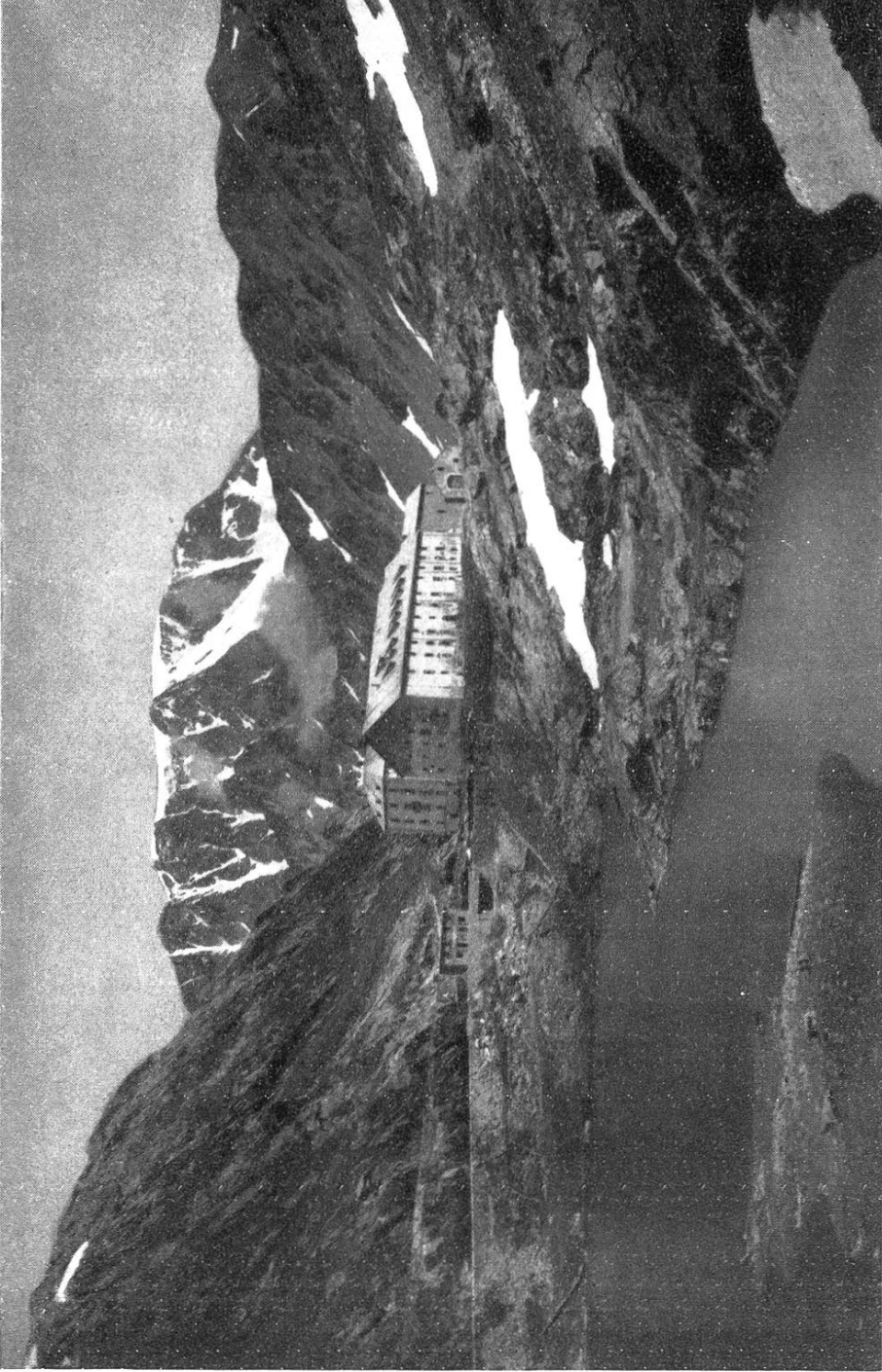
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

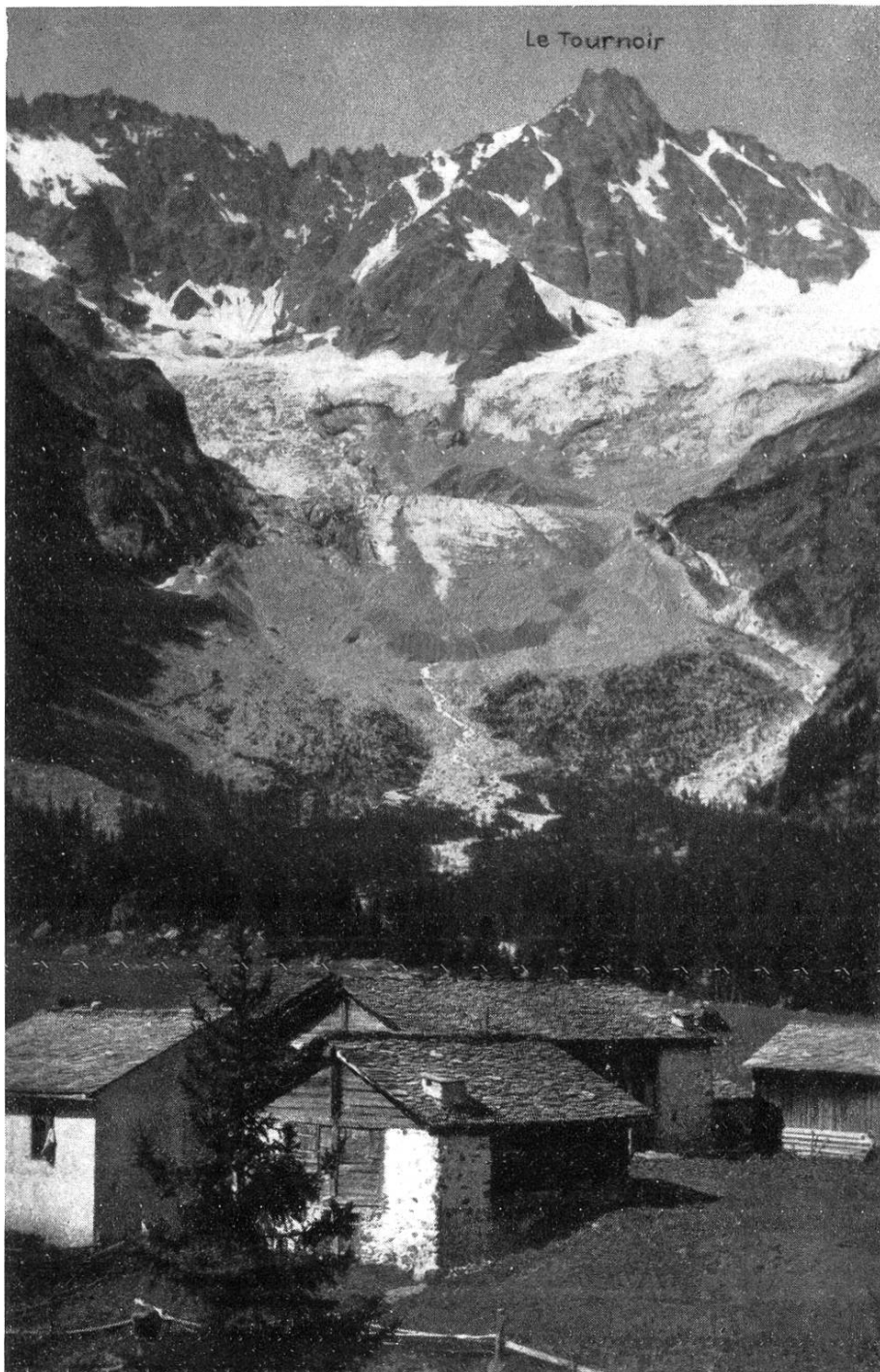
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'HOSPICE DU GRAND ST-BERNARD, à 2472 m. d'altitude.



VUE DU VAL FERRET,
où se trouvaient les forêts de l'Hospice du Grand St-Bernard.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

95^{me} ANNÉE

FÉVRIER 1944

N° 2

Points de vue touchant l'utilisation du bois

Remarque. Nous avons réuni sous ce titre quelques courtes enquêtes faites auprès de personnes ayant, comme intermédiaire ou comme consommateur, un contact étroit avec le bois. A un moment où nous sentons l'impérieux besoin d'améliorer tout ce qui a trait à la présentation et à la vente des produits ligneux, il nous a paru, en effet, intéressant d'examiner le point de vue de l'acheteur, et d'essayer par là de préparer déjà, dans une certaine mesure, les années difficiles de l'après-guerre.

Nous connaissons les désirs et les besoins de notre clientèle normale; nous avons par conséquent limité cette enquête à ceux qui utilisent le bois comme produit de remplacement. Nous avons même, à l'occasion, recherché le cas le plus défavorable pour ne pas améliorer artificiellement nos conclusions. C'est ce qui explique certaines opinions originales, trop absolues, souvent fort écartées de nos propres convictions et qui choqueront peut-être certains. Elles seront cependant précieuses, car, tempérant des idées trop optimistes, elles nous permettront de mieux voir le problème tel qu'il se présente réellement.

G.-H. B.

Le point de vue de l'architecte

Nous nous sommes adressé à un architecte de la campagne, qui travaille encore en plein, grâce à l'extension des cultures et aux nombreux travaux de construction et de transformation que cela provoque. Ces travaux sont encore rendus plus nombreux, il faut aussi le dire, par la prospérité relative dont jouissent les paysans dans ces années où la terre est de nouveau à l'honneur.

Pour toutes ces raisons, cet architecte travaille donc encore, à l'encontre de nombre de ses collègues moins bien partagés. Il a été amené, de par la force des choses, à remplacer dans bien des cas le fer et le ciment défailants par la brique et le bois. Il a pu faire ainsi de nombreuses expériences avec ce matériau, expé-

riences d'autant plus probantes que le bois a toujours joué — et jouera toujours — un rôle important dans les constructions rurales.

* * *

Travaillant surtout à la campagne, vous utilisiez avant la guerre déjà une quantité appréciable de bois dans vos constructions. Cette proportion a-t-elle malgré cela été fortement augmentée depuis lors ?

Nous utilisons depuis la guerre, et plus encore depuis le rationnement du ciment, une proportion plus forte de bois. Cette modification de notre manière de construire nous était imposée, mais je ne suis pas sûr qu'elle reste acquise, du moins dans son ensemble.

Dans quels domaines cette augmentation a-t-elle eu lieu, et quelles en sont les conséquences ?

Pour les habitations, le retour aux poutraisons en bois apparaît franchement fâcheux sur les locaux de cave et sous toutes les pièces dites humides (cuisine, salle de bains, buanderie). On en vient ainsi à panacher, pour un même étage, les solives avec les poutrelles ou les dalles. De plus, nos maisons à murs minces sont mieux chaînées par des dalles en béton armé.

Les toitures classiques, à charpente de bois recouverte de tuiles, retrouvent et conserveront sans doute une faveur générale, après les expériences souvent désastreuses des toitures-terrasses.

Quant aux poutraisons d'écurie, je pense que le sapin peut encore concurrencer le béton armé, pour autant du moins que le prix des fers reste élevé.

L'emploi de ce matériau présente-t-il des désavantages sérieux ?

Les désavantages que l'on peut voir à l'utilisation du bois sont de deux ordres :

- a) Longévité du matériau : risques de pourriture dans certaines conditions et dangers d'incendie. Nous avons tous reçu des prospectus de produits chimiques qui prétendent écarter ces périls, mais restons parfois perplexes quant à la sécurité qu'ils nous offrent.
- b) Difficulté de mise en œuvre; probablement par suite d'un manque d'organisation, on doit attendre beaucoup trop long-

temps la livraison des commandes de bois de charpente, et se contenter de qualités parfois défectueuses ou de pièces insuffisamment sèches.

Le système actuel pourrait-il être amélioré ?

La fourniture des bois pourrait être grandement améliorée par un système assurant, même au prix d'une limitation des profils et peut-être encore des longueurs, des stocks de bois sec, d'une qualité nettement définie.

Cela présuppose donc la normalisation des profils — du reste déjà partiellement accomplie — et partant une meilleure utilisation du bois. Cela se traduirait-il par une diminution sensible des frais de construction ? Ou bien cette économie serait-elle contrebalancée par l'emploi de moyens d'assemblage plus onéreux ?

Une normalisation entraînerait-elle des économies ? Peut-être en permettant de dimensionner au plus juste des bois de qualité éprouvée. Mais sans doute le coût des pièces sèches et stockées sera-t-il plus élevé que celui des bois que l'on va chercher en forêt au fur et à mesure des besoins. Le bénéfice résidera donc surtout dans une augmentation de la sécurité. Il est bien certain, d'autre part, que la plupart de nos charpentes sont tracées et dimensionnées avec un empirisme coûteux. Un calcul statique, l'emploi de moises, anneaux et « bulldogs » devrait être généralisé.

La guerre a-t-elle déjà provoqué certaines améliorations ?

A cet égard, nous n'avons pas encore accompli tous les progrès auxquels la guerre aurait dû nous contraindre. La routine continue à présider à nos dessins.

Quelle est votre opinion sur la construction en bois de l'après-guerre ?

J'entrevois pour l'avenir un retour très net au béton, sauf pour les charpentes et les aménagements intérieurs, tels qu'escaliers d'habitation, lambrissage des pièces, etc.

Que pensez-vous des maisons tout en bois, livrées prêtes au montage par les fabriques, et que les Anglais, les Américains et les Scandinaves ont l'intention de construire en grand, sitôt la paix revenue ?

Il est certain que les Américains, qui montent en bois les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{3}{4}$ de leurs villas, possèdent une expérience enviable dans le mode de construction combiné; chez eux, l'on accepte volon-

tiers l'idée de bâtir pour 60 ou 80 ans et l'on dispose d'isolants thermiques et de produits d'imprégnation à des prix très inférieurs aux nôtres.

Chez nous, le bois, la main-d'œuvre et les isolants sont si chers qu'un devis comparatif conclut presque toujours nettement en faveur du mur de brique, à moins que la construction ne doive être démontable. Pour ma part, je le regrette, car le mode américain, que j'ai eu l'occasion d'étudier d'assez près, permet un genre de réalisation assez différent du nôtre, mais au fond parfaitement approprié à certaines régions de notre pays.

Risquons-nous de voir importer des maisonnettes d'Amérique, d'Angleterre ou de Scandinavie ? Je pense que la cupidité des importateurs, la voracité de nos douanes et le coût du transport écartent ce péril !

La nouvelle « Loi vaudoise sur la police des constructions » a-t-elle apporté une aggravation ou, au contraire, un allègement des conditions imposées à la construction en bois ?

La nouvelle loi vaudoise, ou plutôt son règlement d'application du 19 décembre 1941, se montre un peu plus tolérant vis-à-vis du bois, d'une manière générale, que ne l'étaient les textes antérieurs. Ainsi, il considère le chêne comme à l'épreuve du feu et autorise son emploi pour des portes à travers des refends.

Par contre, les nouveaux articles 99 à 102, bien qu'admettant des dérogations, éliminent de nos villages les constructions à pan de bois, dès que les bâtiments sont un peu serrés.

Enfin, à quoi en sont les études concernant l'ignifugation du bois ?

Quant à l'ignifugation des bois, les architectes ont, hélas, beaucoup plus à apprendre qu'à déclarer eux-mêmes ! Nos expériences sont trop récentes et nous en sommes réduits à accorder plus ou moins de créance aux promesses des prospectus qu'on nous a remis.

* * *

Les gros défauts que l'on reproche au bois de construction sont ainsi de deux ordres. Les premiers (faible résistance au feu et à la pourriture) dépendent de la nature même de ce matériau et ne pourront être influencés que dans la mesure où l'industrie chimique mettra à la disposition des constructeurs des produits

vraiment efficaces. Les autres (emploi de bois vert et empirisme dans la construction) ne sont, par contre, que des défauts provenant d'un manque complet d'organisation et de collaboration entre les forestiers, la scierie et l'architecte. Ils pourront certainement être réduits et en partie éliminés si l'on se décide enfin, dans tous les cercles intéressés, à travailler en commun à améliorer les méthodes actuelles. Cela impliquera pour l'architecte la nécessité de *calculer* exactement ses charpentes, en se basant sur un nombre limité de profils que le scieur aura *en stock*. Nous aurons, pour notre compte, l'obligation de *trier* nos lots de bois de service en tenant compte de la *qualité* des différentes pièces et de leur *destination* future.

Les produits de la forêt seront ainsi utilisés au mieux et le scieur pourra répartir son travail sur une plus longue période. L'architecte, ayant à disposition des bois de qualité sur lesquels il pourra compter, sera plus enclin à en conseiller l'emploi, ce dont tous les intéressés ne pourront que bénéficier.

(A suivre.)

G.-H. Bornand.

Un conflit forestier au temps passé

Difficultés entre la Maison du Grand St-Bernard et la commune d'Orsières
au sujet des bois de Ferret

Le touriste qui arrive à l'Hospice du Grand St-Bernard est surpris de rencontrer à pareille altitude (2472 m.) une maison, qui n'a rien du refuge ou de la cabane de haute montagne, mais qui, par son confort et son agencement intérieur, rappelle à tout point de vue une habitation de la plaine. Une vingtaine de jeunes religieux et leurs professeurs, appartenant à la communauté du Grand St-Bernard, vivent toute l'année dans ce « séminaire alpin », se vouant à l'étude de la philosophie et de la théologie. Ils s'y préparent à exercer plus tard leur ministère dans les paroisses du Valais, dont la maison a la juridiction, ou à poursuivre leur apostolat dans des missions lointaines, sur les hauts plateaux du cœur de l'Asie. Fondé par *Bernard de Menthon*, l'Hospice fut bâti vers 1049, sur le passage du Mont Joux, comme on appelait à cette époque le col actuel du Grand St-Bernard. Cette maison hospitalière, où les voyageurs devaient trouver asile et réconfort, remplaçait le repère de quelques brigands qui, suivant la tradition, rançonnaient tous ceux qui s'aventuraient sur le col. Les religieux, installés à l'Hospice depuis le XI^{me} siècle, furent chargés de veiller « à ce que les pauvres, les pèlerines et tous ceux qui passent cette montagne ne manquent point de nourriture, vêtements et autres choses nécessaires. » L'histoire des moines, allant avec leurs chiens à la recherche des voya-